



RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection du second degré

Dossier suivi par

Nicolas MAGNIN IA-IPR mathématiques Doyen du collège des IA-IPR

Fabrice PEYROT IEN mathématiques – physique-chimie Doyen du collège des IEN ET-EG-IO

> Mél. nicolas.magnin@ac-besancon.fr fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

> > Mél. secrétariat ce.ipr@ac-besancon.fr ce.ien.eteg@ac-besancon.fr

Téléphone 03 81 65 49 33 03 81 65 74 51

10 rue de la Convention 25030 Besançon cedex Mesdames et Messieurs les personnels enseignants et d'éducation du second degré

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Besançon, le 27 août 2018

## Objet : Rentrée scolaire 2018

Les inspecteurs du second degré souhaitent une excellente rentrée à chacune et chacun. Par la présente, ils vous font part de ce qui guidera leur action dans les prochains mois.

Les priorités académiques définies par Monsieur le Recteur feront l'objet d'une attention particulière de la part des corps d'inspection. Dans la continuité des années scolaires précédentes, les inspecteurs veilleront à l'engagement des personnels pour assurer à tous les usagers des établissements scolaires un cadre de vie sécurisé, agréable et propice aux apprentissages. Ils veilleront également à ce que la pratique professionnelle de chaque personnel soit en accord avec le principe d'éducabilité de tous les élèves, qui est essentiel et indéfectible pour élever chacune et chacun dans la voie d'excellence vers laquelle le portent ses dispositions et ses goûts.

Notre action commune, au sein d'une École bienveillante et exigeante, a l'impérieux devoir de prévenir et de bannir toute forme de discrimination et tout stéréotype. La lutte contre le décrochage scolaire, ainsi que l'attention aux plus fragiles et aux plus démunis, sont des préoccupations qui doivent être quotidiennes. C'est notamment en s'appuyant sur la transmission des valeurs de la République, qui est du ressort de chaque acteur de notre institution, que nous pourrons atteindre les objectifs que nous partageons.

La mise en œuvre des réformes du système éducatif, notamment celle du lycée professionnel et celle du lycée général et technologique, se poursuit et contribue à garantir un parcours personnalisé de réussite à tous les élèves, grâce à des pratiques pédagogiques et à des modalités d'enseignement variées et adaptées. Vous êtes encouragés à poursuivre le travail que vous avez entrepris avec conviction, individuellement et collectivement, en conservant tout le sens et toute la pertinence des actions mises en place dans les collèges et lycées de l'académie, ou au sein de réseaux d'établissements.

Les travaux engagés autour de l'école du socle, des différentes liaisons, des quatre parcours éducatifs et de l'insertion professionnelle réclament tout notre appui. Ils aideront à assurer cohérence et continuité dans la formation de l'élève. Ceux qui sont conduits sur le travail personnel de l'élève, la plus-value pédagogique du numérique et l'évaluation se poursuivront, notamment à l'occasion des tests nationaux de positionnement qui seront passés en classes de sixième, de seconde professionnelle et de seconde générale et technologique. L'utilisation raisonnée des résultats de ces travaux et tests permettra de soutenir les apprentissages, dans le cadre d'une coopération qui amène chacun des collégiens et lycéens au meilleur de lui-même.

Les formations initiale et continue des personnels enseignants et d'éducation favoriseront les échanges de pratiques et chacun devra prendre une part active et réflexive à sa propre formation. Les accompagnements individuel et collectif de ces personnels seront des moments privilégiés pour, d'une part, assurer la convergence des efforts de tous et, d'autre part, nourrir la réflexion des différents acteurs de la communauté éducative.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement au service de la réussite des élèves qui vous sont confiés et vous souhaitons une année scolaire riche en satisfactions professionnelles.

Pour le collège des IA-IPR Le doyen,

Nicolas MAGNIN

Pour le collège des IEN ET-EG-IO, Le doyen,

Fabrice PEYROT